

La justice vole au secours des reçus-collés

• Les tribunaux de Namur et de Nivelles ont donné raison à des étudiants de médecine.

• Ceux-ci avaient réussi leur première année mais non le concours. Ils pourront s'inscrire en deuxième.

Etat du contingentement des diplômés en médecine

| FLANDRE | | WALLONIE BRUXELLES | | |
|----------------------------------|------|--------------------|-----|----------------------------------|
| Nombre de diplômés non estimable | 792 | 2022 | 528 | Nombre de diplômés non estimable |
| Nombre de diplômés non estimable | 738 | 2012 | 492 | Nombre de diplômés non estimable |
| 994 | 738 | 2020 | 492 | 1 048 |
| 886 | 738 | 2019 | 492 | 1 058 |
| 1 474 | 1476 | 2018 | 492 | 1 888 |
| 822 | 738 | 2017 | 492 | 878 |
| 848 | 738 | 2016 | 492 | 758 |
| 765 | 738 | 2015 | 492 | 618 |
| 718 | 615 | 2014 | 410 | 571 |
| 748 | 585 | 2013 | 390 | 428 |
| 718 | 534 | 2012 | 356 | 462 |
| 659 | 454 | 2011 | 303 | 466 |
| 575 | 454 | 2010 | 303 | 405 |
| 483 | 454 | 2009 | 303 | 368 |
| 413 | 454 | 2008 | 303 | 341 |
| 416 | 454 | 2007 | 303 | 315 |
| 362 | 445 | 2006 | 297 | 323 |
| 459 | 445 | 2005 | 297 | 314 |
| 559 | 445 | 2004 | 297 | 321 |

■ Nombre de diplômés attendus par année

■ Nombre d'attestations délivrées par l'Inami

Source : Rapport annuel de la Commission de planification - offre médicale 2014

IPM GRAPHICS

Les universités rassurées, mais pas comblées

La justice a donc rendu son verdict. Les étudiants francophones de l'UCL et de l'UNamur qui ont réussi leur première année de médecine, mais qui n'avaient pas réussi à se classer en ordre utile lors du concours de sélection (les fameux reçus-collés) pourront s'inscrire en deuxième bac.

Ce verdict rendu d'une part par le tribunal des référés de Namur, et d'autre part par celui de Nivelles, fait suite à l'arrêt du Conseil d'Etat invalidant, cet été, le concours.

La décision ne rassure pas

A la suite de cette décision, le recteur de l'UNamur, Yves Poulet, et le doyen de la faculté de médecine de l'UCL, Dominique Vanpee, ont reconnu se réjouir que les étudiants puissent poursuivre leur parcours. Ils soulignent cependant que la situation n'est tout de même pas idéale: les étudiants n'ont en effet aucune garantie d'obtenir un numéro Inami à la fin de leurs études (voir ci-contre).

Cette décision est d'autant moins idéale, souligne également Dominique Vanpee, qu'elle est "provisoire et

peut donc être revue". Le doyen s'inquiète de surcroît d'un problème d'équité entre les étudiants qui ont intenté un recours, et ceux qui n'en ont pas eu la possibilité, puisque le tribunal de Nivelles, au contraire de celui de Namur, permet l'inscription en deuxième bac aux seuls reçus-collés ayant entamé une action en justice.

Une communication attendue

Pour répondre à cette inquiétude, l'Unécof, l'Union des étudiants de la Communauté française, appelle pour sa part à une communication urgente du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS). Il doit assurer "à tous les étudiants qu'ils peuvent accéder en deuxième bac". Le Cium, autre syndicat, fait la même demande. Le ministre a déclaré quant à lui prendre bonne note des décisions judiciaires. Vendredi, il avait indiqué qu'il se plierait aux décisions des tribunaux civils. Le sujet devrait donc être abordé en ce sens ce mercredi lors du conseil des ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

BdO (avec Belga)

Les étudiants ne sont pas encore assurés d'obtenir un numéro Inami

1 Le gouvernement fédéral pourrait-il augmenter le nombre de numéros Inami disponibles pour les médecins francophones? Jeudi dernier, ce fut la stupeur dans les rangs politiques et médicaux au sud du pays. La ministre de la Santé Maggie De Block (Open VLD) annonçait que la clé qui sera utilisée en 2022 pour répartir le quota des 1 320 numéros Inami disponibles demeurerait celle de 60/40 en faveur des néerlandophones. Stupeur, car la Commission de planification, pour répondre à la pénurie de médecins qui s'annonce plus importante au sud du pays, avait préconisé une clé plus souple de 56,5/43,5. Les francophones, avec cette clé plus favorable auraient pu diplômer 575 médecins. Ils ne pourront donc en diplômer que 528. Trois jours plus tard, la ministre reconnaissait que ce choix de maintenir une telle

clé résultait d'un difficile compromis politique au niveau du gouvernement fédéral. Il n'est un secret pour personne que, pénurie ou non, la N-VA et le CD&V restent très réticents pour offrir de nouvelles largesses aux francophones qui, depuis vingt ans, ne respectent pas les quotas prévus. Envoyé au front par le MR pour sauver la réputation de son parti accusé d'avoir cédé aux néerlandophones, le député de la Fédération Wallonie-Bruxelles et membre de ladite Commission de planification, Jacques Brotchi, a tenu à défendre le choix fédéral. "La Commission avait décidé de cette clé plus favorable aux francophones avant l'été, explique-t-il. Depuis lors, la donne a changé. L'arrêt du Conseil d'Etat (voir ci-contre) a gonflé une nouvelle fois le nombre d'étudiants francophones qui seront diplômés. Il est logique, dès lors, que les calculs soient réévalués." Il est donc peu probable que le fédéral revienne sur cette décision de maintien de la clé 60/40.

2 Qu'en est-il de la pénurie? C'est une des clés du problème, et un argument évoqué depuis des années par les francophones pour recevoir plus de numéros Inami, ou pour supprimer cette politique des quotas. Membre de la Commission de planification qui calcule ces risques de pénuries, Jacques Brotchi explique qu'un manque de médecins est bien à craindre tant au nord qu'au sud du pays. Mais que ce manque risque d'être plus important au sud, surtout concernant la médecine générale, la gériatrie, la médecine d'urgence ou la pédiatrie hospitalière. Au vu cepen-

1150

DIPLOMES

C'est le nombre de médecins que la Belgique devrait diplômer chaque année pour répondre aux besoins de sa population.

dant du nombre d'étudiants qui devraient être diplômés en 2017, 2018 et 2019, explique Jacques Brotchi, cette pénurie pourrait être en partie résolue. Quoi qu'il en soit, en période d'équilibre, il faut diplômer chaque année 1 000 médecins pour dix millions d'habitants, assure-t-il en se basant sur plusieurs études. Cela voudrait dire qu'il faudrait diplômer en Belgique plus ou moins 1 150 médecins par an. Selon les plans actuels en tout cas, la Belgique pourra diplômer 1 320 étudiants à partir de 2022. Par ailleurs, Jacques Brotchi rappelle la nécessité pour assurer la qualité de la formation de ne pas accueillir trop d'étudiants dans les auditoires. Cette qualité de la formation, insiste-t-il, *"dépend aussi de la taille des laboratoires, des places de stage disponibles ou du nombre de malades"*.

3 Tous les étudiants en cours de formation obtiendront-ils un numéro Inami? C'est la première demande des étudiants, c'est une volonté du ministre Marcourt et, *"au MR, nous ferons tout pour que cela soit le cas"*, insiste Jacques Brotchi. *"Mais s'il est certain que les étudiants en dernière année obtiendront un numéro, on ne peut encore le promettre pour les autres. Cela dépend de l'accord qui sera trouvé et rédigé entre francophones et flamands."*

4 Certaines facultés devront-elles fermer leurs portes? C'est l'inquiétude qui traverse les conversations. En réalité, comme les francophones ont

depuis des années diplômé trop d'étudiants, et que ce sera encore le cas suite à l'arrêt du conseil d'Etat, ils ont puisé dans les quotas futurs pour offrir aux diplômés un numéro Inami. Du coup, le Fédéral insiste pour que les francophones puissent éponger leur dette. Mais en combien d'années? Si c'est en sept ans redoutent les syndicats étudiants, les facultés ne pourraient plus accueillir que quelques dizaines d'étudiants et seraient contraintes de fermer leurs portes faute de moyens. Mais la durée de ce lissage négatif est encore au cœur des négociations.

5 Les futurs étudiants devront-ils se préparer en vue d'un examen ou d'un concours? C'est la dernière mais importante question. Si Marcourt décide comme cela est demandé par le Fédéral de mettre en place un filtre à l'entame de la première année de médecine, choisira-t-il l'examen ou le concours? L'avantage du concours est qu'il permet de s'assurer qu'il n'y aura pas

d'étudiants surnuméraires, La preuve? Pour l'instant, la Flandre a installé un examen, mais elle diplôme également trop d'étudiants (*voir l'infographie ci-dessus*).

Du coup, ce week-end, la ministre flamande de l'Enseignement, Hilde Crevits (CD&V), a tendu la main à Jean-Claude Marcourt. Elle souhaite, assure-t-elle, se concerter avec lui sur la mise au point d'un filtre comparable aux études de médecine et de dentisterie au nord et au sud du pays, et se dit prête à revoir le système flamand. *"Mais seulement à la condition que nous continuions à fournir un travail sérieux pour limiter l'afflux, de manière à ce que les jeunes qui commencent aient la certitude de recevoir un numéro Inami lorsqu'ils finissent leurs études."* Cette déclaration, pour Jacques Brotchi, ouvre la voie à une possible mise sur pied d'un concours en Flandre comme en Communauté française. Toute la question sera de bétonner juridiquement un tel concours. En attendant, les étudiants qui ont entamé cette année leurs études ne savent pas non plus à quelle sauce ils seront mangés, même s'il se murmure que, pour eux, un concours pourrait encore être organisé à la fin de leur première bac, c'est-à-dire en juin prochain.

BdO

**En attendant,
les étudiants
qui ont
entamé
cette année
leurs études
ne savent
pas encore
à quelle sauce
ils seront
mangés.**